



Dentistes 2020

Impressum

Date :	juin 2021
Contact :	Office fédéral de la santé publique OFSP Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne medreg@bag.admin.ch
Rédaction :	Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS
Remarque :	Les évaluations et les présentations ont été révisées par rapport aux versions des années précédentes.

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux délivrés en 2020	3
1.2	Diplômes reconnus en 2020.....	4
1.3	Évolution des diplômes depuis 2004	5
2	Formation postgrade	6
2.1	Titres postgrades fédéraux délivrés en 2020.....	6
2.2	Titres postgrades reconnus en 2020	7
2.3	Évolution des titres postgrades depuis 2004	8
3	Autorisations de pratiquer	9
3.1	Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2020.....	9
3.2	Évolution des autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014	10
3.3	Évolution des nouvelles autorisations de pratiquer depuis 2014.....	11

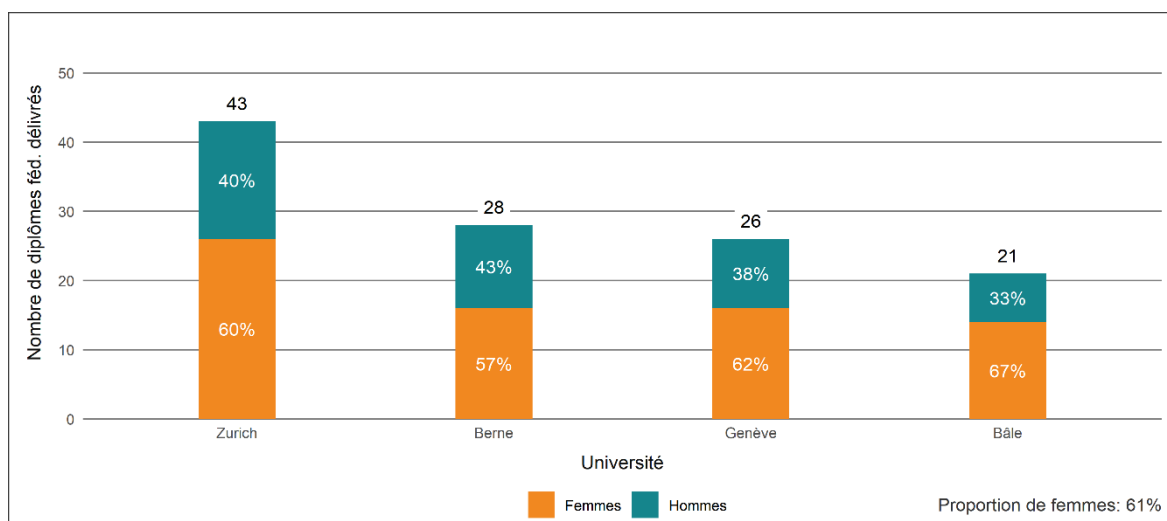
1 Formation

1.1 Titres fédéraux délivrés en 2020

En 2020, 127 titres fédéraux de médecine dentaire ont été délivrés. 118 personnes ont terminé leurs études dans une université suisse et ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd (cf. figure 1). 7 diplômes ont été délivrés à des dentistes qui ont étudié à l'étranger et ont réussi l'examen fédéral. 1 homme et 1 femme ont également échangé leur diplôme de faculté contre un titre fédéral.

La proportion de femmes aux titres fédéraux était de 61 %. La répartition par sexe était la plus équilibrée à l'Université de Berne. L'âge moyen au moment de passer le diplôme était de 27 ans. Aucune différence significative n'a été observée entre les femmes et les hommes.

Figure 1 : Titres fédéraux de médecine dentaire délivrés en 2020 par université



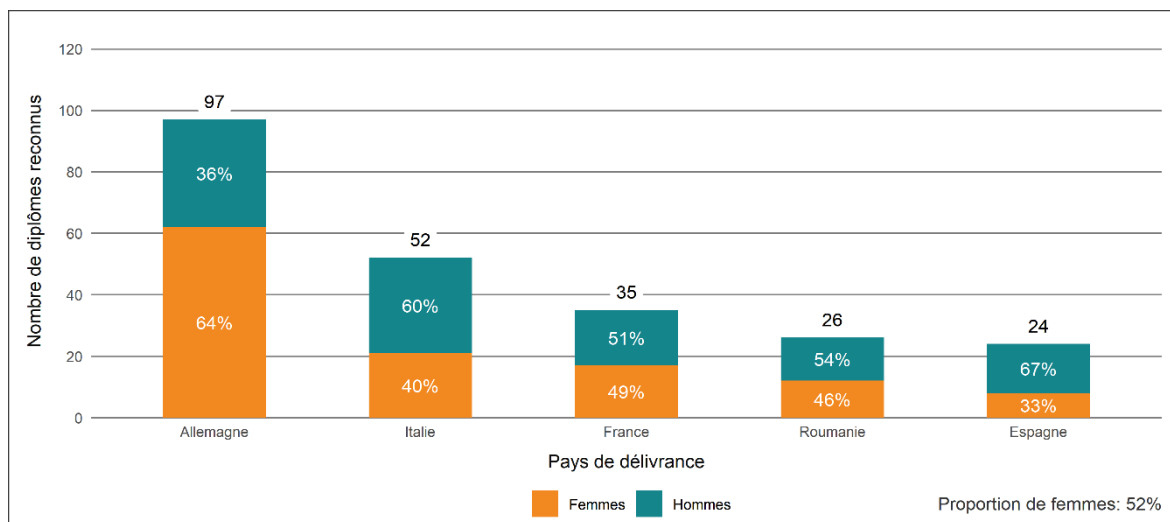
Source : Registre des professions médicales OFSP

1.2 Diplômes reconnus en 2020

326 diplômes en médecine dentaire ont été reconnus en 2020. La figure 2 montre les 5 pays dont proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires. 72 % (234) des diplômes reconnus ont été obtenus dans ces 5 États. Les 28 % (92) restants ont été décernés par 23 autres pays.

La proportion de femmes titulaires d'un diplôme reconnu est de 52 %. L'âge moyen des titulaires de ces diplômes au moment de la reconnaissance est de 35 ans, soit en moyenne 8 ans de plus que les titulaires d'un titre fédéral.

Figure 2 : Diplômes reconnus 2020 médecine dentaire – Top 5 pays de délivrance



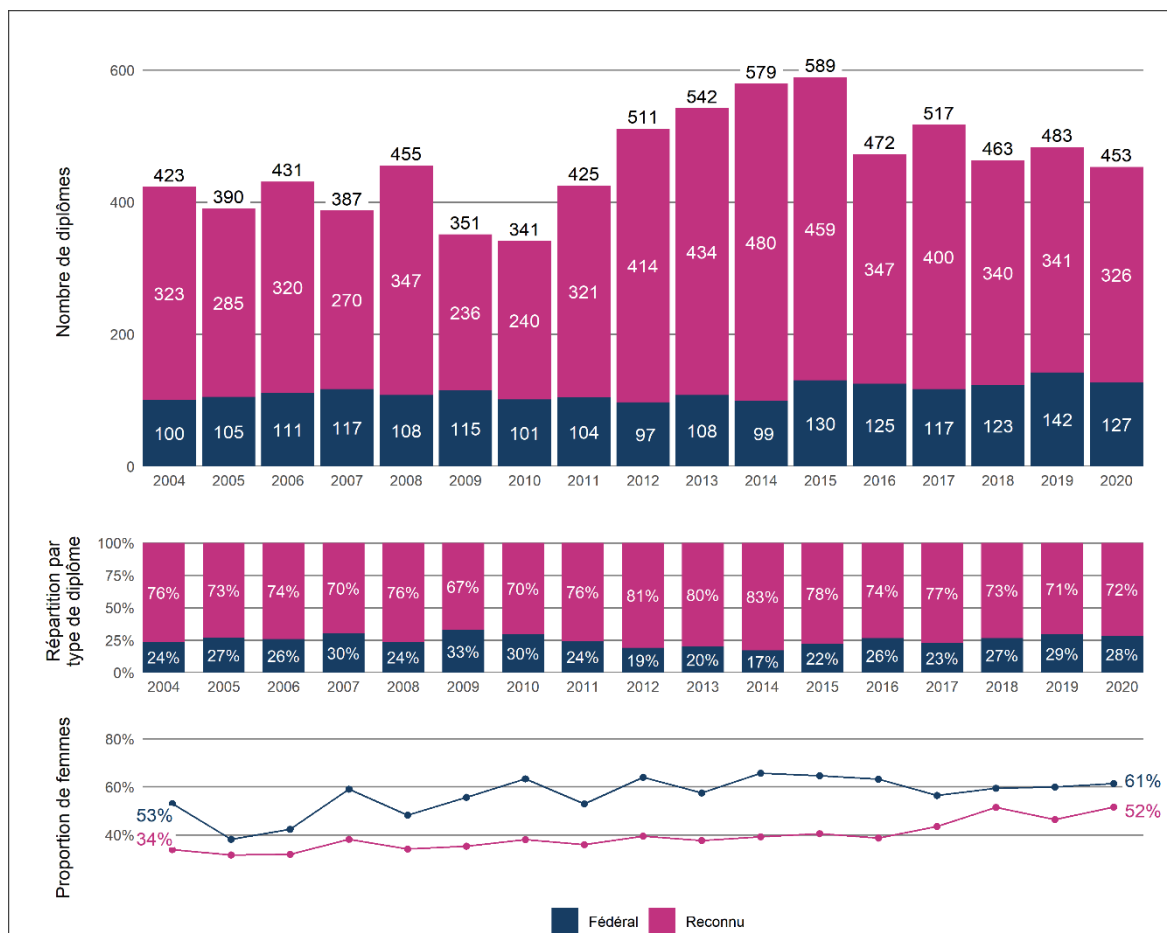
Source : Commission des professions médicales

1.3 Évolution des diplômes depuis 2004

Depuis 2004, les universités suisses ont décerné 1881 diplômes fédéraux en médecine dentaire et la Commission des professions médicales en a reconnu 5882. La part de diplômes reconnus varie chaque année et a légèrement diminué en 2020 par rapport à 2004 (cf. figure 3).

Depuis 2004, la proportion de femmes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un titre reconnu a augmenté.

Figure 3 : Diplômes fédéraux reconnus en médecine dentaire depuis 2004



Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales

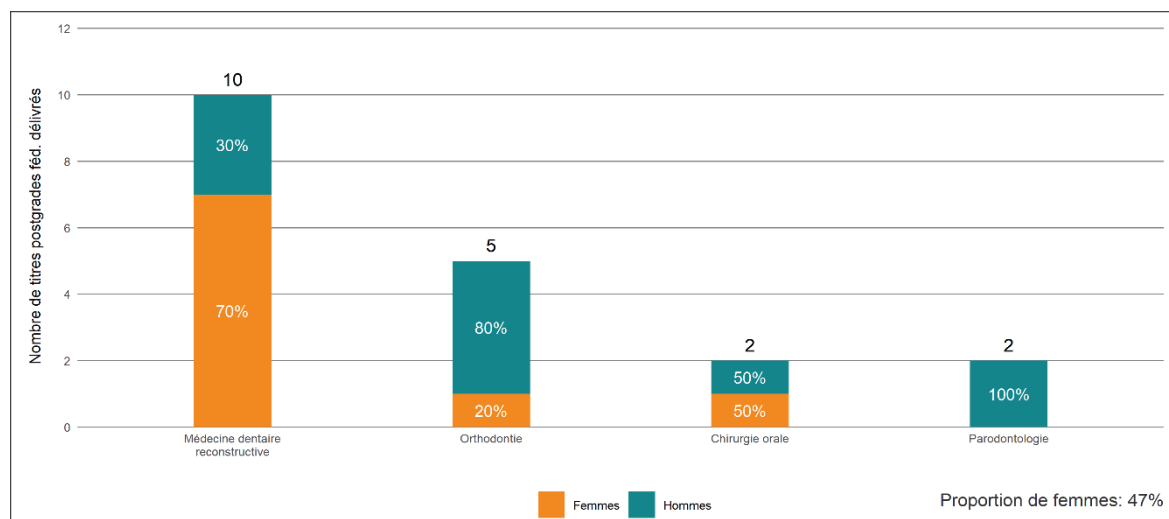
2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux délivrés en 2020

En 2020, 19 titres postgrades fédéraux ont été octroyés en médecine dentaire. 10 titres en médecine dentaire reconstructive ont été délivrés, 5 en orthodontie, 2 en chirurgie orale et 2 en parodontologie.

La proportion de femmes est de 47 %.

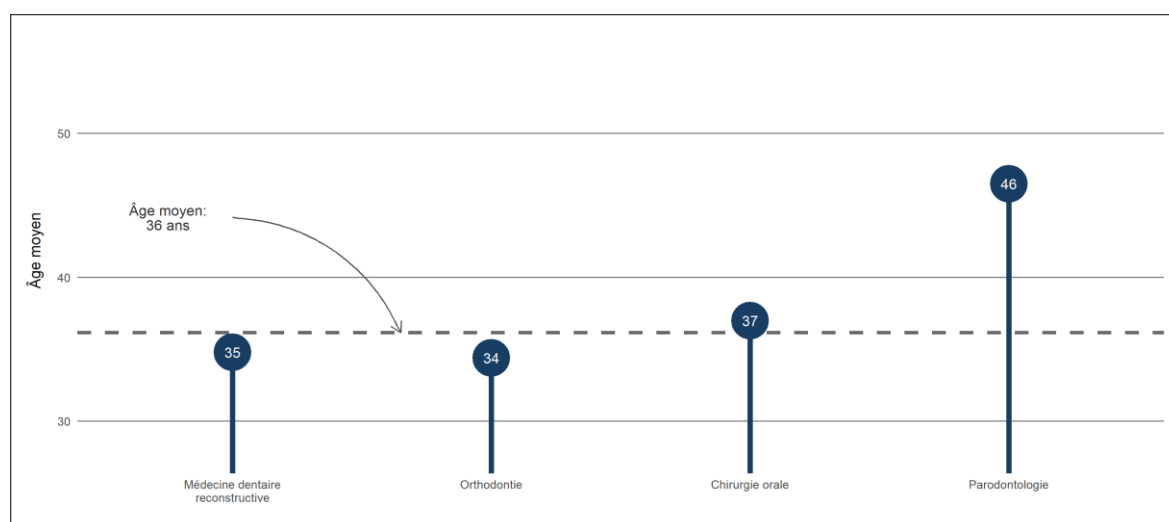
Figure 4 : Titres postgrades fédéraux de médecine dentaire octroyés en 2020, par spécialité



Source : Registre des professions médicales OFSP

L'âge moyen des dentistes au moment de passer le diplôme était de 36 ans et varie entre les différents titres postgrades fédéraux (cf. figure 5).

Figure 5 : Âge moyen lors de l'octroi du titre postgrade fédéral par spécialité



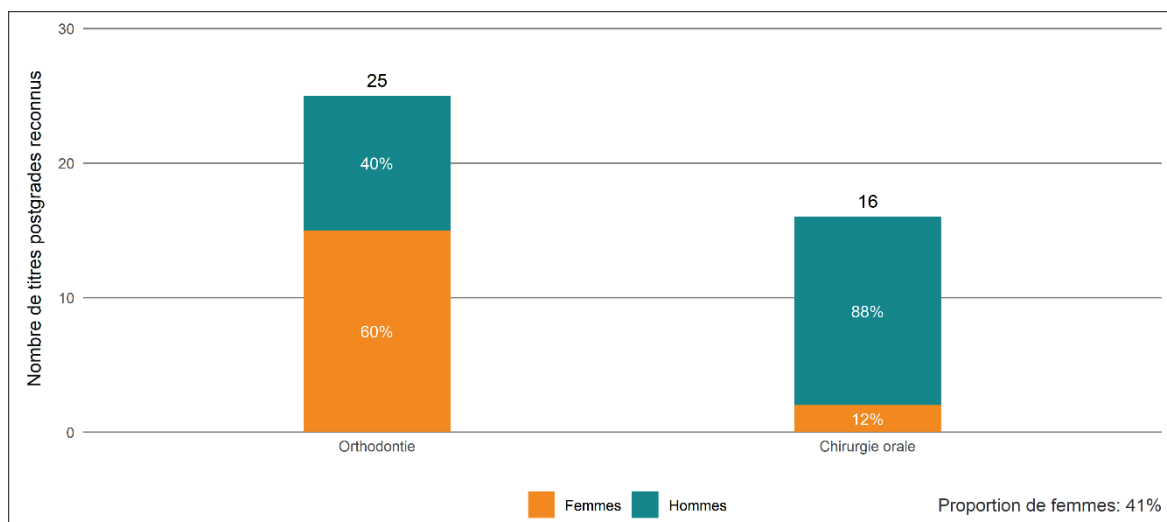
Source : Registre des professions médicales OFSP

2.2 Titres postgrades reconnus en 2020

41 titres postgrades en médecine dentaire ont été reconnus en 2020 dont 41 en orthodontie et 16 en chirurgie orale.

La proportion de femmes titulaires d'un titre postgrade reconnu est de 41 % et varie entre 12 % (chirurgie orale) et 60 % (orthodontie).

Figure 6 : Titres postgrades reconnus 2020 en médecine dentaire, par spécialité



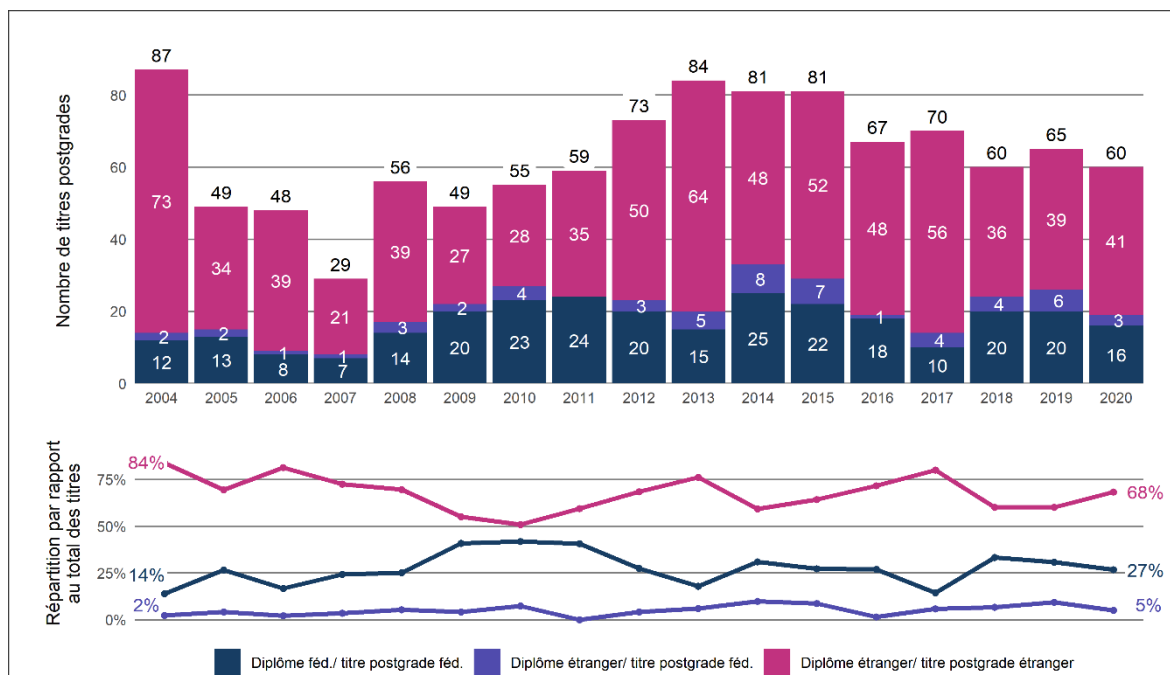
Source : Commission des professions médicales

L'âge moyen des titulaires de ces titres postgrades au moment de la reconnaissance est de 36 ans. Aucune différence significative n'a été observée entre les spécialités.

2.3 Évolution des titres postgrades depuis 2004

La figure 7 montre l'évolution des titres décernés et reconnus chaque année selon l'origine du diplôme en trois groupes. Sur l'ensemble de la période observée, les personnes qui ont suivi leur formation continue et postgrade à l'étranger constituent le groupe le plus important. Proportionnellement, ce groupe a toutefois diminué depuis 2004. En revanche, la proportion de dentistes titulaires d'un diplôme fédéral et d'un titre postgrade a augmenté. Seuls quelques dentistes ont obtenu leur diplôme à l'étranger et leur titre postgrade en Suisse.

Figure 7 : Titres postgrades fédéraux et étrangers depuis 2004, par origine de diplôme



Source : Registre des professions médicales OFSP

3 Autorisations de pratiquer

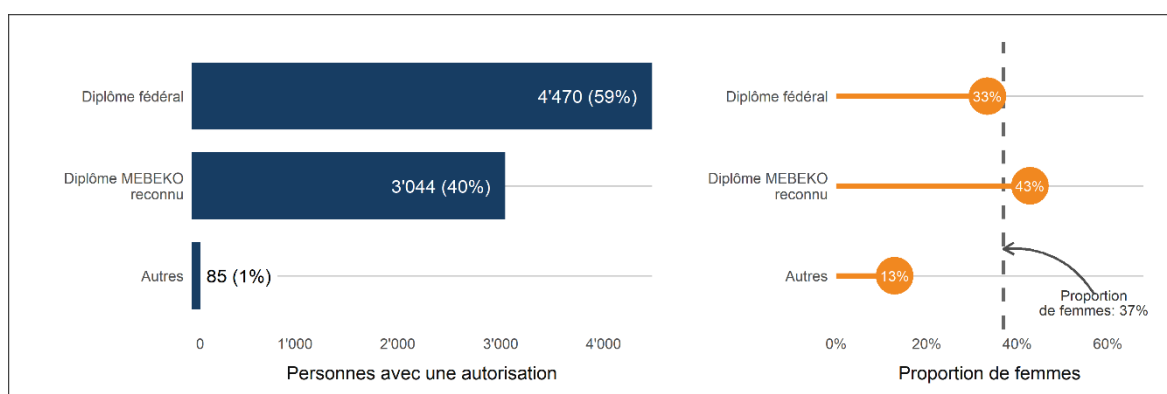
3.1 Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2020

Au 31.12.2020, 7599 dentistes disposant d'une autorisation de pratiquer sous leur propre responsabilité professionnelle¹ étaient inscrits dans le MedReg. Plus de 1536 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

Plus de la moitié (59 %) des dentistes ayant obtenu une autorisation de pratiquer étaient titulaires d'un diplôme fédéral et 40 % d'un titre reconnu. Les femmes représentent 37 % des titulaires d'une autorisation de pratiquer (cf. figure 8).

L'âge moyen des dentistes disposant d'une autorisation de pratiquer était de 52 ans. Les femmes (46 ans) ont en moyenne 9 ans de moins que les hommes (55 ans).

Figure 8 : Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2020, par type de diplôme



Source : Registre des professions médicales OFSP

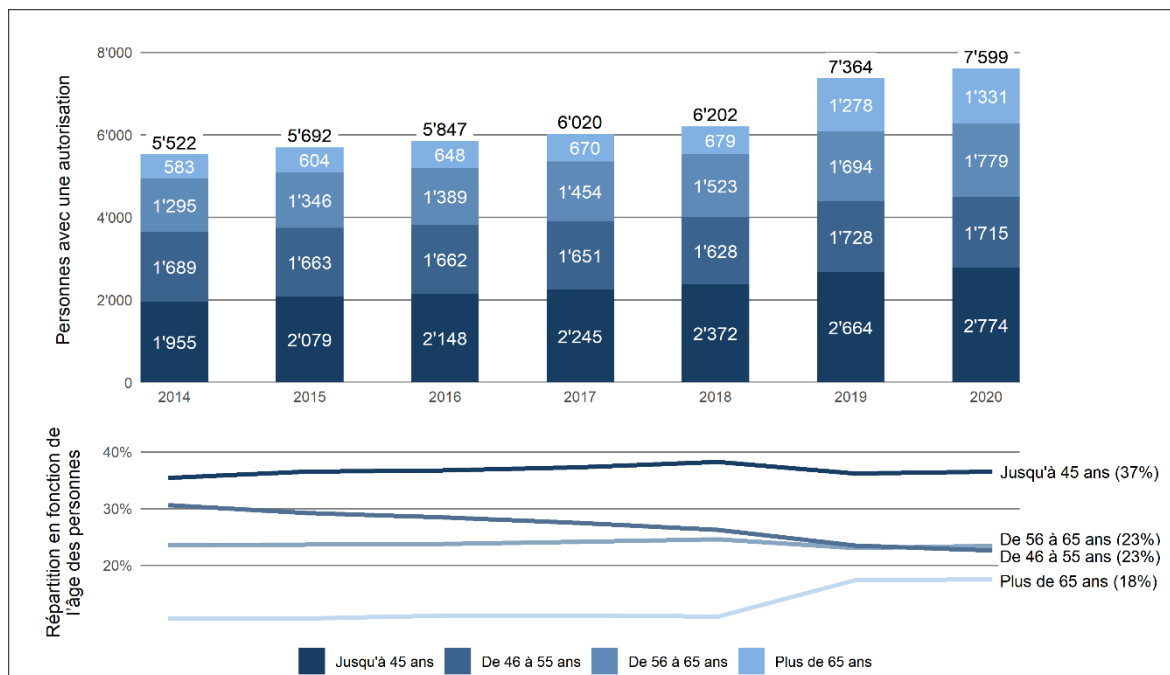
¹ Ce terme remplace l'ancienne notion d'activité « indépendante ». La modification est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 lors de la révision de la loi sur les professions médicales. Le groupe de personnes soumises à une autorisation de pratiquer est ainsi élargi aux professionnels de la santé qui travaillent dans le secteur privé sous leur propre responsabilité professionnelle mais qui ne sont pas indépendants (chaînes de pharmacie, groupes de cabinets, etc.).

3.2 Évolution des autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014

Le nombre de dentistes disposant d'une autorisation de pratiquer a augmenté de 38 % entre 2014 et 2020 (de 5522 à 7599 ; cf. figure 9). Depuis 2019, les autorisations de pratiquer délivrées inactives sont également signalées, contrairement aux années précédentes. C'est pourquoi l'augmentation du nombre d'autorisations de pratiquer est plus importante que les années précédentes.

La pyramide des âges des titulaires d'une autorisation de pratiquer a affiché une hausse. Le nombre de titulaires âgés de 65 ans et plus a notamment augmenté.

Figure 9 : Nombre de dentistes titulaires d'une autorisation depuis 2014, par âge



Remarques : Depuis 2019, les autorisations de pratiquer délivrées inactives sont également signalées, contrairement aux années précédentes, ce qui explique la forte hausse du nombre de titulaires d'une autorisation de pratiquer et du nombre de titulaires de plus de 65 ans entre 2018 et 2019.

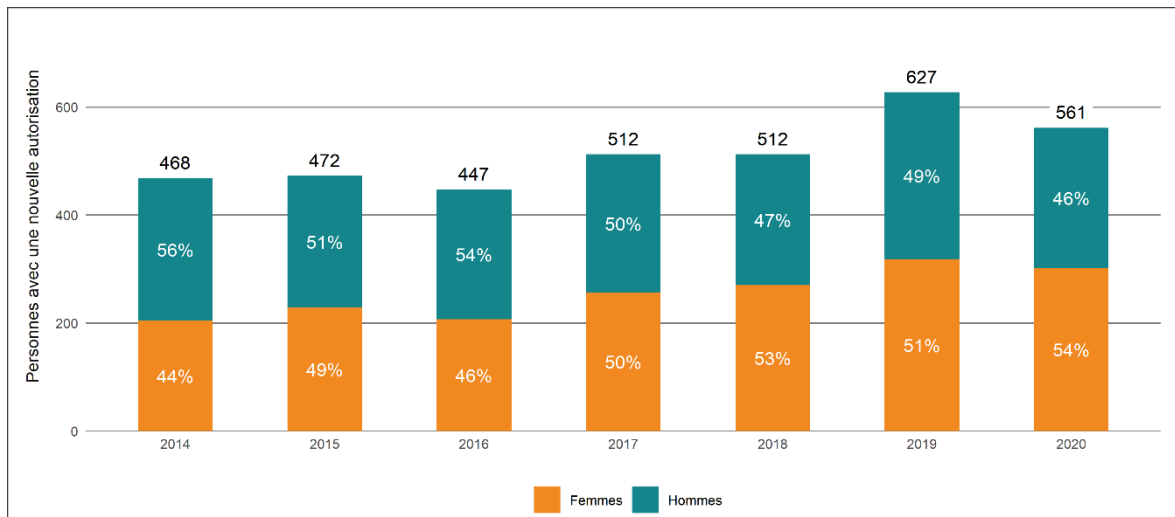
Source : Registre des professions médicales OFSP

3.3 Évolution des nouvelles autorisations de pratiquer depuis 2014

En 2020, 561 dentistes ont obtenu 629 autorisations délivrées par les autorités cantonales, ce qui signifie que 64 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton. En tenant compte des départs, il ressort, pour 2020, une augmentation nette de 562 autorisations (495 personnes).

La figure 10 montre l'évolution du nombre de dentistes ayant obtenu une nouvelle autorisation de pratiquer sous leur propre responsabilité professionnelle depuis 2014. La proportion de femmes a augmenté depuis 2014 et était de 54 % en 2020.

Figure 10: Dentistes ayant obtenu une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014

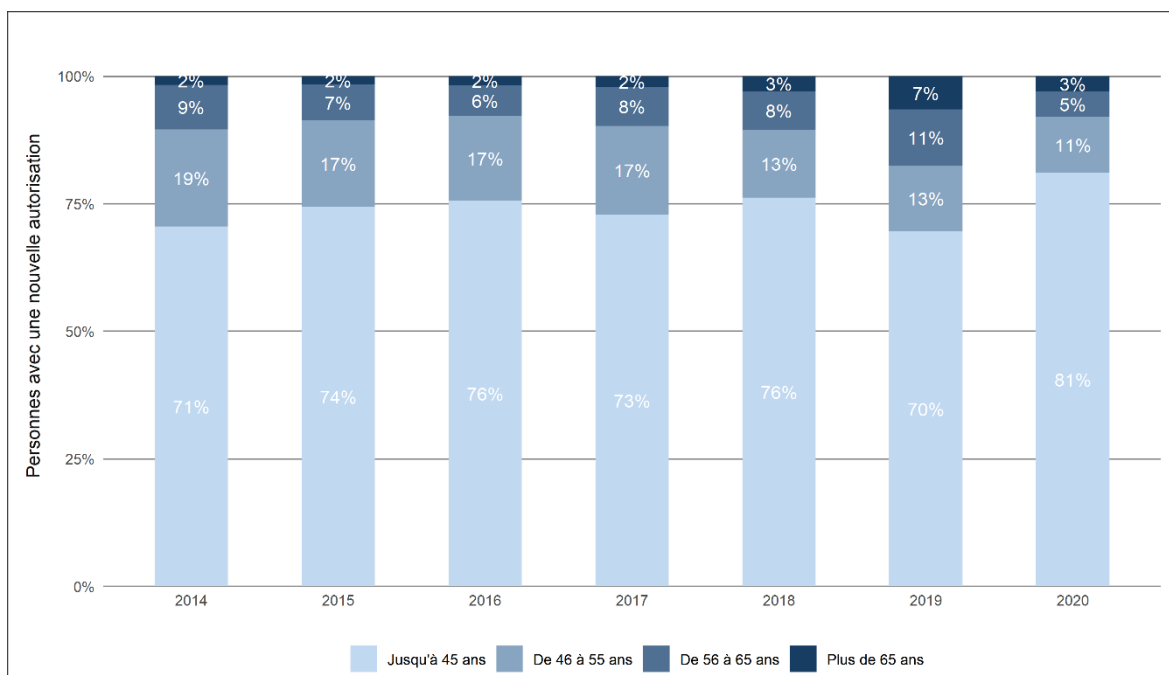


Source : Registre des professions médicales OFSP

Sur les 561 dentistes ayant obtenu en 2020 une nouvelle autorisation d'exercer, 57 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu. Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

La pyramide des âges des dentistes ayant obtenu une nouvelle autorisation d'exercer est restée relativement constante depuis 2014 (cf. figure 11.). A l'exception des années 2014 et 2019, au moins trois quarts des personnes qui obtiennent une autorisation de pratiquer ont 45 ans ou moins.

Figure 11 : Dentistes ayant obtenu une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014, par âge



Source : Registre des professions médicales OFSP